



**Allocution de l'ambassadeur Denis Régis, représentant permanent de la République d'Haïti auprès des Nations Unies, à la réunion du Conseil de sécurité, à New York (Etats-Unis) le 30 juillet 2015, sur les défis auxquels font face les petits Etats insulaires en développement dans les domaines de la paix et de la sécurité.**

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

1- Permettez-moi, tout d'abord, au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, de féliciter la présidence néo-zélandaise du Conseil de Sécurité des Nations Unies d'avoir pris l'initiative de ce débat important sur les défis spécifiques, en lien avec la paix et la sécurité, auxquels les petits États insulaires en développement (PEID) sont confrontés. Le Gouvernement de la République d'Haïti s'en réjouit d'autant plus que cette réunion, qui a lieu dans la foulée de l'Année internationale des PEID (2014) et de la Troisième Conférence internationale sur les PEID, se tient à un moment charnière, à la veille de l'adoption du nouvel Agenda pour le développement des Nations Unies pour l'après-2015, et à quelques mois de la Conférence internationale de Paris sur le climat.

Monsieur le Président,

2- Les petits États insulaires en développement sont souvent présentés comme un « cas à part » en matière de développement durable. À bien des égards, leur vulnérabilité est extrême. On s'inquiète avec raison que leur situation économique ait moins progressé que celle de la plupart des autres groupes – quand elle n'a pas régressé –, notamment au chapitre de la réduction de la pauvreté. Quels que soient les paramètres utilisés pour mesurer le développement durable, les petits États insulaires en développement font partie des zones en difficulté dans le monde, indique l'ONU. En effet, nombreux sont leurs handicaps structurels, lesquels sont souvent exacerbés par les problèmes liés à la sécurité.

3- La République d'Haïti, à l'instar de tous les États insulaires en développement, est aux prises avec les multiples défis liés à l'insuffisance des ressources, l'exposition aux catastrophes naturelles et aux crises écologiques, la vulnérabilité face aux chocs économiques extérieurs. À cela s'ajoutent l'élévation du niveau de la mer et les conséquences du changement climatique, qui non seulement entravent la marche des PEID vers le développement durable mais posent aussi un risque aigu pour leur survie et leur viabilité. La situation des PEID représente donc indiscutablement un enjeu important dans la problématique de la paix et de la sécurité internationales.

4- La sécurité comporte, en effet, un caractère multidimensionnel, qui déborde aujourd'hui le cadre des questions militaires traditionnelles pour englober ce qu'il est convenu d'appeler les « nouvelles menaces » à la paix, lesquelles sont plus diffuses, plus fragmentées, et souvent de nature « plus sociale que militaire ». En font partie les défis reliés au développement économique et social, à la stabilité et à la durabilité environnementale, mais aussi, bien entendu, les catastrophes naturelles ou les crises écologiques.

5- La situation d'Haïti illustre à un haut degré la corrélation étroite qui existe entre la sécurité, la paix et le développement. En 2004, dans la foulée d'une grave crise politique qui avait mis à rude épreuve la stabilité du pays et ses perspectives de développement, le Conseil de sécurité a décidé de la création de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Aujourd'hui, dix ans plus tard, le pays a fort heureusement repris son destin en main. L'enracinement de la démocratie, la protection des droits de l'homme et la pleine jouissance des libertés fondamentales sont aujourd'hui des acquis indiscutables. Forte de la stabilité et de la sécurité retrouvées, Haïti a enregistré ces dernières années un redressement sensible de son économie, marquée par la création de nouvelles entreprises, le dynamisme de

l'investissement, la renaissance du tourisme et la relance du processus de développement en général. Après plusieurs décennies de stagnation, l'économie a renoué avec la croissance.

---

6- Parallèlement, sur le front politique, le pays s'achemine résolument vers la tenue prochaine d'élections législatives, municipales et présidentielles crédibles, devant garantir le bon fonctionnement des institutions et permettre le renouvellement du personnel politique à tous les niveaux, ainsi qu'une transition pacifique et ordonnée du pouvoir en 2016. Le Gouvernement haïtien se félicite de la contribution de la MINUSTAH à ces résultats qui ont joué un rôle appréciable dans la stabilité et le maintien de la paix, et dont l'apport au développement est largement reconnu.

7- Toutefois, ces avancées, aussi tangibles soient-elles, ne sauraient occulter l'ampleur des difficultés ni la gravité des défis auxquels le pays demeure confronté. Car, aussi longtemps que les infrastructures publiques indispensables feront défaut, que la pauvreté n'aura pas été éradiquée ou du moins substantiellement réduite, la démocratie risque d'apparaître comme une coquille vide aux yeux de la grande majorité de la population confrontée aux dures réalités économiques quotidiennes. C'est pourquoi il convient de saluer certaines initiatives récentes du Conseil de sécurité visant à accroître l'efficacité des opérations de paix. On ne peut que se féliciter de son souci croissant de prendre en compte la multiplicité des sources de conflit, d'instabilité et de menaces, qui, dans des situations de vulnérabilité particulière, comme celle d'Haïti, se conjuguent pour alimenter l'insécurité, entraver la consolidation de la paix, et par conséquent, freiner la croissance et le développement.

Monsieur le Président,

8- La paix et le développement vont de pair. Il ne peut y avoir de paix ni de sécurité véritable sans développement. La sécurité humaine est une des conditions de la paix et du développement. La gestion de la sécurité, dans toutes ses dimensions, doit, par conséquent, s'inscrire dans une approche globale qui récuse l'unilatéralisme pour s'appuyer sur la « force des interdépendances ». Elle exige une concertation accrue entre États et des actions cohérentes à tous les échelons national, bilatéral, régional et mondial.

9- Aider les petits États insulaires en développement à relever le défi de la paix et de la sécurité, c'est, d'abord, les aider à faire face aux menaces, internes et externes, qui exercent un

Écrit par HPN

Vendredi, 31 Juillet 2015 07:22

---

impact considérable sur leur développement politique, économique, social, environnemental, culturel et humain, sur leur stabilité et sur la durabilité de ce développement. C'est les aider à faire face aux crises environnementales qui menacent de réduire à néant leurs efforts de développement, et de compromettre des acquis et des résultats obtenus de haute lutte dans les domaines de la santé, de l'agriculture ou de la durabilité environnementale. C'est aussi et surtout les aider à mieux faire face à leurs vulnérabilités spécifiques. Cela suppose, à l'évidence, un renforcement des partenariats existants en vue de soutenir leurs efforts de développement durable. C'est pourquoi un nouvel élan de solidarité s'avère aujourd'hui indispensable envers les petits États insulaires en développement, en particulier les moins avancés et les plus vulnérables d'entre eux.

10- Les engagements pris par la communauté internationale dans le cadre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement (1994), de la Stratégie de Maurice (2005) et de Samoa, la Voie à suivre (2014) ne doivent pas rester lettre morte. Ils doivent être suivis d'actions concrètes, « coordonnées, équilibrées et intégrées », qui, dans bien des cas, revêtent un caractère d'urgence.

11- En ce qui concerne Haïti, qu'il me soit permis de souligner l'importance particulière que nous attachons au renforcement des partenariats dans divers domaines d'intervention prioritaires, notamment l'éducation, l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique, les investissements dans l'énergie renouvelable, la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, l'atténuation des risques de catastrophe, sans oublier la prise en compte par les programmes de coopération internationale de l'impact budgétaire souvent exorbitant des catastrophes naturelles pour les petits États insulaires en développement. Le Gouvernement haïtien souhaite que cette rencontre marque un nouveau jalon dans la recherche et la mise en œuvre de partenariats audacieux, efficaces et innovants que nous appelons de nos vœux et qui s'avèrent à la hauteur des enjeux et des défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID.

12- Nous espérons que ce débat enrichissant débouchera sur des conclusions et recommandations qui seront mises à profit utilement pour faire progresser le dialogue sur certains enjeux essentiels pour notre avenir commun, pour la paix et la sécurité internationales, et pour le développement durable des PEID, dont la viabilité et la survie même sont aujourd'hui menacées.

Je vous remercie.